Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen = Swiss foresty journal =

Journal forestier suisse

Herausgeber: Schweizerischer Forstverein

Band: 140 (1989)

Heft: 1

Rubrik: Vereinsangelegenheiten = Affaires de la société

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

1984 und war dann beim Bundesamt für Forstwesen und Landschaftsschutz als Leiter des Presse- und Informationsdienstes tätig.

Wallis

Le 1er septembre 1988, M. François Bachmann a commencé son activité d'ingénieur forestier «gestion», responsable des projets de routes et de sylviculture ainsi que de la formation professionnelle, auprès de l'Inspection cantonale des forêts à Sion.

Il s'agit d'un poste nouveau créé pour faire face aux tâches nouvelles exigées par la loi cantonale de 1985 et par l'augmentation importante des subventions allouées par le Canton et la Confédération.

Bundesrepublik Deutschland

Zum Gedenken an H.-J. von Arnswaldt 1897 bis 1988

Am 2. Dezember 1988 ist Hans-Jürgen von Arnswaldt, Oberforstmeister i. R., in seinem

92. Lebensjahr gestorben. Ausser seinen Angehörigen und Verwandten trauert ein grosser Kreis von Freunden, ehemaligen Schülern und Mitarbeitern um den Verstorbenen.

Herr von Arnswaldt war eine Persönlichkeit mit grossen Verdiensten und Fähigkeiten, ein gütiger Lehrmeister und Vorgesetzter mit ausgeprägter Überzeugungskraft und für viele auch ein väterlicher Freund. Weithin bekannt wurde er als besonders guter Kenner der Buchenwirtschaft, die er mit seinem Wertkontroll-Verfahren in grundlegender Weise weiterentwickelte.

Als Vorstandsmitglied der Arbeitsgemeinschaft für Naturgemässe Waldwirtschaft (ANW) kam Herr von Arnswaldt auch mit zahlreichen schweizerischen Forstleuten immer wieder in Kontakt und blieb dadurch auch der schweizerischen Waldwirtschaft stets eng verbunden.

Kurt Eiberle

VEREINSANGELEGENHEITEN - AFFAIRES DE LA SOCIETE

Extraits du procès-verbal de la séance du comité du 17 octobre 1988 (conférence téléphonique)

Reconstitution du comité

Suite à la nomination de S. JeanRichard en remplacement de D. Roches, la vice-présidence sera assumée par le collègue B. Parolini. S. Jean-Richard se chargera de la liaison avec le groupe de travail qui suit la réalisation du livre «Images forestières de la Suisse».

Démissions

Trois membres ordinaires ont démissionné de la SFS: MM. L. J. Hammarén, d'Unterägeri, F. Madlener, de Freiburg i. Br., et P. Nydegger, d'Assens.

Statuts de la SFS

Dès leur traduction en français achevée, les nouveaux statuts adoptés par l'assemblée générale 1988 seront imprimés. Il est décidé de renoncer, comme dans le passé, à une version en langue italienne.

Document «Indemnisations» du groupe de travail «Economie forestière-économie du bois»

Vu l'actualité du sujet, le document mis au point par R. Jakob et son groupe va être pro-

chainement tiré à 1400 exemplaires, afin de permettre une très large diffusion.

Révision de l'ordonnance sur l'organisation de l'IFRF

Le comité ne prendra pour l'instant pas position sur le projet en consultation, mais soutient l'appréciation qu'en a faite la Conférence des inspecteurs cantonaux des forêts.

Séance du comité élargi

La première séance aura lieu le 28 novembre 1988, à Zurich. En première urgence, ce nouvel organe traitera de la révision de la législation forestière fédérale.

Divers

Un contact a été établi avec les sociétéssœurs de RFA et d'Autriche. Elles sont toutes deux favorables à l'organisation d'une séance commune au niveau des comités en 1989.

Au début d'octobre a eu lieu à Interlaken un congrès IUFRO consacré à la pollution atmosphérique et au dépérissement des forêts. F. Mahrer y a participé et fait part au comité de ses impressions.

J.-L. Berney